L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, MAI 6.

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

SAINT-LAURENT, capt Lemarié, samedi 9 avril
PEREIRE, capt Duchesne, samedi 16 mai.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, samedi 28 mai.
VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, samedi 11 juin

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier.

POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $145. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,

Première cabine, $155. | Seconde cabine $93.

Les bagages seront marqués pour Paris. Soins médicaux gratuits.

☞ On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. GRAND & CIE, agent, rue Carondelet, 15.

8 nov—12]

Pour New-York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY.... Capt. Geo. L. Norton.
SHERMAN.......... Capt——
GEN'L MEADE...... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES.... Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI...... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS.... Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUDER. Capt——

Partant de New York tous les samedis.

Le steamer

GEN'L MEADE,
A. W. Sampson, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le SAMEDI, 7 mai, à 5 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres............ $50 00.
Entrepont............ 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow et Brême.

Pour fret ou passage, s'adresser à

LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 299.

Pour New-York via la Havane.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer

CORTES,
Nelson, commandant.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, VENDREDI, 6 mai, à 5 heures P. M.,

Passage.......... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 41.

4mai—1an

Pour New-York, via la Havane.

MALLE DES ÉTATS-UNIS,

Départ le VENDREDI, 6 mai, à 6 heures P. M.

Le magnifique steamer à roues, de première classe,

PAPIDAN,
capitaine Whitehurst,

quittera son wharf, poteau 1er District, comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant d'excellents aménagements, s'adresser à

WM. CREEVY, Agent,
38, Carondelet, coin Gravier.

Le steamer Bienville, capt Baker, partira ensuite le 13 mai.

Compagnie de Paquebots de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.

pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer

CAMELIA,
Muller, capitaine,

(steamboat à basse pression), et portant la malle des États-Unis, partira, pour les endroits ci-dessus, les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, les MARDIS, à l'arrivée du convoi de midi, les SAMEDIS à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi. Retour: Partira de Mandeville les MARDIS et les VENDREDIS, et Madisonville les LUNDIS et les JEUDIS à 8 heures et demie du matin.

Le service sera régulier, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Le CAMELIA n'ira, pour le moment, que jusqu'à l'ancien débarcadère, sur la rivière Tchefuncte.

COHEN M. SORIA,
No. 18 et 20, rue de l'Union.

Louisville, Vicksburg et Caire
PACKETS.

Pour Louisville, Vicksburg, Caire et tous les débarcadères intermédiaires.

ROBERT E. LEE,
J. W. Cannon, capitaine,
A. Martin, commis.

laissera la Nlle-Orléans tous les deux JEUDIS, à 5 heures P. M.

BELLE LEE, John Smoker, capitaine, Alex. McVay, commis, partira comme ci-dessus tous les JEUDIS intermédiaires, à 5 heures P. M.

FRANK PARGOUD, J. W. Tobin, capitaine, E. Ryland, commis, laissera le port toutes les semaines, à 5 heures P. M. faisant le service régulier de la malle d'ici à Vicksburg.

Pour fret ou passage, s'adresser à

SINNOTT & ADAMS,
No 25, Commercial Place.

Vicksburg et Natchez.

Le nouveau et magnifique bateau

NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
Sam AYLES, commis,

Partira tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., pour Baton-Rouge, Natchez et Vicksburg.

Pour fret ou passage, s'adresser à

C. G. WAYNE, 37, Natchez,
JNO. JANNEY, coin Commune et Delta,
JNO. A. STEVENSON, 54, Gravier.

Pour Bayou Sara.

W. S. PIKE,
J. J. Browne, capitaine,
S. S. Streck, commis.

Ce magnifique bateau fait deux voyages par semaine jusqu'à Bayou Sara, laissant la Nlle-Orléans tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS matin, à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à

JOHN JANNY,
Enc. des rues Delta et Commune.

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau

ST. JOHN,
W. B. Greathouse, capitaine,
J. A. Conaster, commis,

Laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nouvelle-Orléans, il fera la Côte le jour, devant dans tous les LUNDIS et VENDREDIS. Un commis sera constamment sur la Levee pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANÇON,
Vieille Levée, No 88, coin Conti.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bayou Lafourche et Lockport.

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départs tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.

Le paquebot de premier ordre

HENRY TETE,
Joe Daiferes, capitaine,
M. H. Landry, commis,

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Un commis se tiendra constamment sur la Levee pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à

B. C. MARTIN,
Vieille Levée, No 8.

J. BONTEMPS,

TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR,

182........RUE POYDRAS........182

Entre les rues — et

Carondelet et Baronne.

(Établi autrefois rue Bourbon.)

Nouvelle-Orléans.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magasins et St-André

(Entrée par la rue St André, au premier)

QUATRIÈME DISTRICT

Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.

Président........ KASPAR AUCH
Vice-Président.... JOHN HENDERSON
Secrétaire........ LOUIS MATHIS
Inspecteur d'incendies.... JOHN PURCELL.

DIRECTEURS:

Kaspar Auch, William H. Foster, John H. Keller, John B. Patton, Charles Kummel, John Henderson, Henry A. Harris, Christian Mehle, John F. Coffee, Louis Faisel, Michael Hahn, James Ragan, Florance Pfister, John Purcell, Robert D. Martin, Dr. Henry E. Wade, Henry Bense, Jordan H. Gerding, Ph. Hoelzel, Alfred Shaw, H. P. Walter, Kaspar Auch Jor., Louis Mathis, Geo. W. Doll, Jacob Hassinger.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite.

Prise de Moitié d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, **50 POUR CENT.**

Signé de cent à cent cinquante pour cent de dividende reversible.

ÉTAT DES AFFAIRES.

Polices en vigueur.......... $33,000,000
Actif......................... [illegible]
Revenu Annuel............... [illegible]
Pertes payées................ [illegible]

OFFICIERS.

W. H. PECKHAM, Président,
H. V. MAHAGAN, Secrétaire,
L. MCADAM, Actuaire,
G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New York,
Hon. [illegible], Harper & Bros, ex-maire de New York,
[illegible] Crane, président Banque République,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.),
[illegible] Rockwood, caissier, Newark Banking
George Opdyke, ex-maire de New-York,
[illegible] Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,
[illegible], trésorier New-York Steam [illegible] Company,
[illegible] Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
[illegible] Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
[illegible], maison E. V. Haughwout & Co,
[illegible] Wilkins, maison W. Wilkens & Co,
[illegible], négociant,
[illegible] Wright, négociant,
[illegible], négociant,
[illegible], négociant,
[illegible] Tuyler, banquier, Palmyra, New York,
[illegible] Hope, président Continental Fire Insurance Company,
[illegible], Park Place,
[illegible] Beekham, coin 5th Avenue et Twenty [illegible] Street,
[illegible] Wright, Newark, New-Jersey,
[illegible] Paine, avocat,
[illegible] Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,
Agent-Général pour la Louisiane, No. 6 de la rue de l'Union.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades, leurs estomacs est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: "C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant."

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes, buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée: car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due à un choix de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas-ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter, son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable, aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et, tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est à dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter, car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

ET

MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

nos agents, le vendent par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,

49 & 51, Sycamore street,

CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104........RUE DU CANAL........104

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1869 y compris les primes non expirées de l'année précédente

Sur les risques d'incendie	$835,469 18
Sur les risques de mer	203,767 96
Sur les risques de rivières	182,092 87
Total	$1,221,328 53
En moins Primes sur risques non expirées	280,082 00
Montant net des primes le 31 mai 1869	$940,306 53
Pertes payées	
Sur les risques d'incendie	$299,669 06
Sur les risques de mer	58,008 49
Sur les risques de rivières	79,461 11
	$437,138 66
Taxes	46,134 29
Ré-assurances et primes remboursées	38,045 32
Profits et pertes et dépenses, moins intérêts	67,667 28
	$589,015 87
Bénéfice	$401,350 90

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$144,966 00
Bons de la ville	131,500 00
Actions de banques et de chemins de fer	36,455 00
Billets garantis par hypothèques	664,154 97
Billets garantis par nantissement	106,074 24
Effets à recevoir	44,441 03
Primes en voie de perception	83,279 03
Bons de l'État de la Louisiane	1,500 00
Scrips des compagnies d'assurances	12,708 00
Actions du Dry Dock Valette	19,800 00
de la presse "Levee Steam"	2,350 00
du "Marine Dry Dock"	3,700 00
de la compagnie d'assurance sur la vie "Equitable"	250 00
du "Merchants' Exchange"	1,000 00
du "N. Orleans Lightering Co"	1,000 00
Bons hyp. du Grand Lodge of La.	5,000 00
"Turners' Association"	2,000 00
En caisse	219,882 22
Total	$1,489,808 47
En moins	
Intérêts non réclamés et intérêt à payer en juillet prochain	$101,975 75
Émission totale du scrip de l'année 1866, payable en juillet prochain	118,000 00
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1869	230,982 00
	$451,657 75
Actif net	$1,038,150 72

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé par devant moi, ce 4 juin 1869.

S. MAGNER, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 juin 1869 il a été déclaré un dividende en scrip de QUARANTE pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le second LUNDI de juillet prochain, L'ÉMISSION DE SCRIP POUR L'ANNÉE 1866, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

Directeurs.

P. FOURCHY, P. MASPERO,
D. MCCOARD, M. PUIG,
L. F. GÉNÉRÈS, P. S. WILTZ,
S. Z. RELF, JOS. HOY,
D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFITTE,
J. I. FERNANDEZ.

LE CÉLÈBRE

FOURNEAU DE CUISINE

— DE —

P. P. STEWART,

RÉEL-MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présenté aujourd'hui au public avec UN GRIL MOBILE et un PORTE-CENDRES, qui y ont été ajoutés. On a reconnu que sous le rapport de l'économie et de l'utilité, que le FOURNEAU STEWART surpassait tous les autres. LE NOUVEAU GRIL augmente de beaucoup la surface du four, double presque la capacité des tuyaux et, quand on nettoie le gril, la poussière ne peut pas s'échapper.

Le véritable fourneau Stewart porte, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

FULLER, WARREN & CO.,
Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par

E. B. HOGAN

No 25 de la rue de Canal.

Où on peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau.

17 févr

Une preuve éternelle de la grande supériorité du
"CHARTER OAK"

SUR TOUS LES AUTRES FOURNEAUX DE CUISINE.

LISEZ CECI:

Un "Charter Oak" qui a servi pendant 13 ans tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO., en 1856, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. On s'en est servi chez moi tous les jours depuis cette époque—c'est-à-dire plus de treize ans. Je recommande avec plaisir le fourneau "CHARTER OAK" à toutes les personnes qui tiennent maison. C'est le meilleur qui ait été fait. Je suis sûre qu'aucun autre n'aurait autant duré.

MME L. F. FOSTER,
No 121 de la rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'État de la Louisiane en 1869. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu durer aussi longtemps et être aussi utile pendant treize ans.

LE CÉLÈBRE FOURNEAU "CHARTER OAK"
—Est en vente chez—
OEMICHEN & POTHIER,
Importateurs et Marchands de Quincaillerie étrangère et américaine.
Encoignure des rues Bienville et Vieille Levée, et No 86, Vieille Levée.

5 oct—1an

"BRILLIANT" DE BUCK.

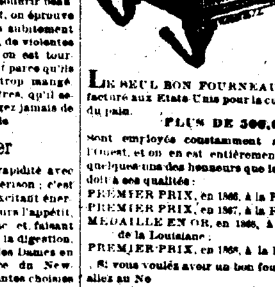

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux États-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 300,000

sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St Louis;
MÉDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'État de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49........RUE DU CAMP........49

Et achetez un "BRILLIANT."

H. HALLER,

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp,

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

17 sept—1an vâs

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A l'angle des rues Canal et Camp.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869:

Sur risques d'incendie	$315,244 00
Sur risques de mer	36,401 57
Sur risques de rivières	36,631 28
Total des primes	$388,277 54
En moins, primes non expirées le 31 décembre 1868	$99,146 00
En moins, primes remboursées	7,895 13—107,040 13
Montant net des primes	281,237 41
En moins, pertes par l'incendie	$94,220 44
En moins, pertes sur mer	17,164 66
En moins, pertes sur les rivières	11,474 21
	$62,869 32
Taxes et licences	14,545 99
Réassurance	3,096 13
Dépenses générales, profits et pertes, moins l'intérêt	8,973 06
Intérêts sur scrips non encore payés	28,574 00—121,464 00
Bénéfice	$159,823 41

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	70,002 77
Effets à recevoir pour primes	9,362 75
Effets reposant sur première hypothèque et garanties	264,601 65
Primes en voie de recouvrement	55,925 86
En caisse	75,603 34—5
—BONDS ET ACTIONS—	
Bonds de la ville consolidés et du chemin de fer	$5,200 00
Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans	49,450 00
Actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville	3,040 00
Actions de la Banque des Marchands	1,000 00
Actions de la Compagnie Valette du Dry Dock	12,000 00
Actions du Théâtre de l'Opéra	800 00
Actions de la Cie. de paquebots de la Nlle-Orléans et de White River	560 00
Scrips de Compagnies d'Assurance Mutuelle	57,027 00
Compagnie du Marchants' Exchange	1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans	500
Prix coûtant	$214,217 00
A DÉDUIRE:	
Actions de la Cie. du Merchants' Exchange	$1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans	500 00
Dépréciation des susdits bonds, actions et scrips	$6,398 10—$6,398 10—175,818 90
Valeur de l'actif sur le marché, au comptant	$743,351 82
PASSIF:	
Scrips pour l'année 1860	$72,449
Scrips pour l'année 1861	97,350
Scrips pour l'année 1862	107,300
Scrips pour l'année 1863	46,240
Scrips pour l'année 1864	40,410
Scrips pour l'année 1865	40,860
Scrips pour l'année 1866	36,480
Scrips pour l'année 1867	24,020
Scrips pour l'année 1868	27,780
Scrips pour l'année 1869	52,270—545130
Intérêts de scrips, non réclamés	$2,086 00
Intérêt et scripts non encore payés	28,574 00—32,971 56
Réservé pour primes non expirées	99,146 00
Réservé pour réclamations douteuses	5,000 00
Fonds pour dépenses casuelles, en outre du passif	61,255 26—743,351 82

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 14 janvier 1870.

W. J. CASTELL,
Notaire public.

Le 13 janvier 1870, à une réunion des Directeurs a été résolu de déclarer un dividende-scrip de cinquante pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1869—dividende pour lequel il sera émis des certificats le deuxième lundi de mars prochain.

Il a été également résolu de payer six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrips non encore payés, et soixante pour cent comptant sur l'émission de 1860, aux porteurs légaux; à partir du deuxième lundi de mars prochain.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart, Ml. Payro,
A. Rochereau, W. T. Williams,
G. W. Babcock, Aug. Reichard,
T. R. Blanchard, F. Miltenberger,
W. Steven, W. B. Schmidt,
A. Dubiho, J. Tuyes.

14janv—ɛp

Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS

DE LA NLLE-ORLÉANS.

Bureau, No 14, rue Carondelet.

Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime,

AUX TAUX LES PLUS BAS.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
CHS. ENGSTFELD, Secrétaire.

—Directeurs—

MM. A. J. Aiken, MM. Geo. W. Logan, Jr.
J. A. Bencelman, J. A. Lane,
Thos. B. Bodley, Robt. L. Moore,
H. Marsh, Thos. Murray,
Wm. J. Britton, J. Myers,
J. D. Cobb, R. H. Noble,
G. W. Church, R. C. Oglesby,
A. Elmer Bader, A. H. Pierson,
T. M. Rainford, C. B. Riley,
Geo. Green, J. Pinckney Smith,
Chs. A. Green, A. J. Sutton,
H. C. Gullliot, J. F. Todd,
J. D. Hall, Edw. Thompson,
J. L. James, T. S. Waterman,
A. R. James, Fred. Wing.

6nov—1an

Médicaments.

DIPLOME D'HONNEUR décerné à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, en 1869.

AMERICAN

AROMATIC BITTER CORDIAL

—ET—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

CES deux Amers, le premier à prendre par mélange avec quoi que ce soit que l'on aime, et le second tout préparé à prendre pur, les deux également peuvent se prendre mélangés ensemble; c'est par ces deux seulement l'on obtient sur le champ un amer plus ou moins amer, de manière à contenter tous les goûts. Ces dits amers, dont la suavité et l'arôme ne sauraient être surpassés, ont été reconnus par les premiers juges de ce genre de composé si nécessaire au maintien de la santé, comme les meilleurs de la Création; ils rétablissent les organes de la digestion infailliblement, source malheureusement féconde en maladies qui rendent la vie intolérable, telles que Nervosité, Gastrite, Foie, Débilité générale, etc, et dans toute fièvre quelconque dont la convalescence se prolonge à cause de faiblesse, il n'est rien au-dessus pour rappeler les forces et rétablir promptement le convalescent.

N. B. L'American Bitter peut se prendre pur si l'on veut; il n'est pas fort comme spiritueux, ce qui semble fort en le prenant provient de l'amertume et l'arôme plus prononcés mais en même temps infiniment agréables. Dans les principaux Hôtels, Clubs, Cafés, etc., ces dits Amers sont devenus d'un usage presque général.

A vendre par

E. MONTEUSE, Droguiste,
Coin Chartres et Bienville.

Et par les principaux droguistes et marchands de groceries.

27 mars—1an Dim Mer Vend

Traitement du Dr. Boyer, de Paris pour la guérison de la Goutte et des Rhumatismes.

LE traitement du Dr. Boyer pour la guérison de la Goutte, des Rhumatismes et des Névralgies dites rhumatismales, a eu, sans contredit, le plus grand succès médical de ses dernières années à Paris. Basé sur la connaissance approfondie de ces maladies, il s'étaye sur les progrès immenses que la science moderne a accomplis dans la cure de ces affections réputées autrefois incurables. Le goutteux ou le rhumatisant qui suivra ce traitement éprouvera d'abord un grand soulagement. Toute douleur cessera dès le premier jour, et s'il le suit avec intelligence et exactitude, les attaques ou accès diminueront graduellement et rapidement, puis, la cure radicale s'en suivra, si l'organisme n'est pas atteint profondément par une ancienne maladie.

Dans ce dernier cas, le succès est aussi certain, mais plus éloigné.

Le traitement du Dr. Boyer n'éteint pas seulement la douleur et ne fait pas seulement cesser l'accès de goutte ou de rhumatisme. Il s'adresse non seulement à la manifestation de la maladie mais à la maladie elle-même, il agit surtout sur le sang et sur les appareils sécréteurs, la muqueuse intestinale, les reins et la peau, ce qui fait de cette méthode une méthode rationnelle n'ayant rien de commun avec celles qui réussissent quelquefois à faire cesser momentanément les accès, mais ne guérissent pas.

La liqueur spécifique du Dr. Boyer est composée de diffusibles d'hydragogues et d'ombellifères aromatiques. Ni mercure, ni colchique, ni opium, ni aucune de ces substances qui peuvent avoir une action fâcheuse sur l'économie n'entrent dans les remèdes du Dr. Boyer.

S'adresser chez C. DUHAMEL,
111 rue du Canal.

Où l'on trouvera les instructions et les notes nécessaires.

7nov—6m M J S

Le Dr. J. BRADFIELD, "Female Regulator" Le Meilleur Ami DES FEMMES,

Amène les menstrues, guérit des rhumatismes et de la névralgie du dos et de la matrice, des menstrues douloureuses, des maux de TÊTE, des douleurs au DOS et à l'AINE, arrête la menorragie, guérit des fleurs blanches et du relâchement de la matrice.

La guérison est aussi certaine que l'effet de la quinine dans les fièvres en frisson.

Les dames peuvent se guérir sans faire connaître leurs maladies à qui que ce soit et mettre ainsi à l'abri leur fierté et leur modestie.

Les meilleurs médecins le recommandent.

L'imprimé qui enveloppe la bouteille donnera au lecteur l'histoire de ces maladies, les certificats de cures merveilleuses et la manière de se servir du remède.

Fabriqué et à vendre par

BRADFIELD & CO. à Atlanta, en Géorgie.

Prix.......... $1 50 la bouteille

A vendre par WHEELOCK, FINLEY & CO., E. J. HART & CO., BALL, LYONS & CO.

Et au dépôt de Médicaments patentés de FLEMING.

2 jan 1an

Le Remède Indien des Montagnes Rocheuses, du Dr. IDAHOE.

LE REMÈDE INDIEN DES MONTAGNES ROCHEUSES, du Dr IDAHOE, guérit infailliblement toutes les maladies de la peau, des rhumatismes, des cancers, des plaies, des ulcères, de la lèpre, de la vérole, des maladies de l'épine dorsale, des maladies vénériennes, des maux de tête, des maux de dents, des brûlures, des foulures, des échauboulures, etc.

IL N'Y A RIEN DE COMPARABLE pour la chevelure, qu'il embellit et à laquelle il rend sa couleur primitive, pour les peaux mortes, etc. Il prévient la calvitie et empêche les cheveux de grisonner.

Pour les Hémorroïdes, les Cors et les Oignons

L'Onguent Indien du Dr IDAHOE, est la préparation par excellence pour les hémorroïdes. Il enlève l'inflammation, et le malade est soulagé immédiatement. Il est tout aussi efficace pour les cors et les oignons, qu'il amollit après quelques applications.

A vendre par tous les pharmaciens et au dépôt de médicaments patentés de Fleming, au coin des rues Magasin et Natchez.

Bureau général au No 25 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, Lne, et au bureau de A. Bourliard.

Pour les certificats, voir notre brochure.

26 mars—6m

Produit de la Louisiane.
Enfin quelque chose de nouveau!

LE CÉLÈBRE AMER

Aromatique, Stomachique et Tonique,

— DE —

PRICE.

Notre marque:

I. X. L.

CE précieux amer est le fruit d'années de recherches et n'est inconnu ni des propriétaires ni de ses amis, dont les conseils l'ont fait présenter au public sous cette forme et à des prix qui le mettent à la portée des masses. C'est un tonique stomachique qui n'a pas encore été excellé. Jamais préparation plus agréable, plus bienfaisante, plus propre à exciter l'appétit n'a été offerte au public. Les ingrédients dont il se compose sont innocents et c'est à l'un de nos concitoyens qu'on doit de le connaître. Sa supériorité reconnue devrait le faire préférer à beaucoup d'autres qui se vendent à des prix qui ne laissent de profit qu'au propriétaire et qui sont loin de nous.

CETTE MERVEILLEUSE PRÉPARATION VÉGÉTALE,

est connue du public depuis le mois d'octobre 1869 comme tonique. Il s'en est vendu 1,800 caisses et on en a toujours été satisfait.

Dyspepsie, faiblesse générale, fièvres en frisson, affections nerveuses, torpeur de foie, constipation, affections cholériques,

L'AMER DE PRICE se recommande pour ces maladies et les personnes qui voyagent par terre et par mer ne sauraient rien avoir de mieux. **Qu'on en fasse l'essai avant de l'acheter;** cela ne coûte rien et l'acheteur n'en est pas content son argent lui est rendu.

☞ A vendre, à la Nouvelle-Orléans, par Schmidt & Zeigler, John I. Adams & Co., Hartwell, Chambers & Seiberry, I. Bloom & Co., A. D. Grieff & Co., Schneider & Zuberbier, De Van, Mason & Co., Stumberg & Co., L. Bloom, Stropshire Bros, Isaacson, Seixas & Co., Tate & Co., Smith & McKenna, et par tous les marchands de comestibles, les droguistes et les marchands du Sud.

JAS. W. PRICE & CO.,
Seuls propriétaires,

Dépôt, au No 167 de la rue Poydras, Nlle-Orléans

11 fév—3m 112]

BANDAGE HERNIAIRE.

Sans ressorts, sans ouate ou bandes de jambes.

BANDAGES HERNIAIRES PATENTÉS, DE H. SPILLMAN, Patentés le 7 septembre 1869.

Ils sont portés aujourd'hui plus commodément que tous les autres bandages du monde, dans tous les changements d'âge, par les deux sexes.

La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.

Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.

Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques.

Attention particulière pour les enfants.

Une dame est chargée de servir les dames.

H. SPILLMAN,

93........Rue Baronne........93

A vendre — Le droit de vendre de ces bandages dans l'État.

1er sept—1an

Tout le Monde en prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.

Le meilleur Tonique du monde.

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, etc. A vendre par

10 sept—1an J. R. VANHORN & CO.

E J HART & CO
E.J.
& Co
NEW ORLEANS

QUININE de toutes les marques,
Gomme arabique,
Sassafras,
Cochenille,
Indigo,
Muscade,
Macé,
Crême de tartre,
Camphre,
Tartre brut,
Savon Windsor brut,
Eau de fleur d'orange,
Acide tartrique,
Canelle de Ceylan,
Chloroforme,

En magasin et en Douane,
A vendre par

E. J. HART & CO.,

Aux Nos 73, 75, 77 et 79 de la rue Tchoupitoulas.

20 janv—ɛp

JULIUS LOEFFLER,

(Successeur de CHARLES LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

ET FABRICANT

D'Installations de Gaz, etc.,—Dépôt de la manufacture de Tucker.

CANDÉLABRES, &C., EN FER FONDU.

No. 226, rue de Chartres, ent. St. Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.

28 nov—1 an

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Changement de Service.

Route de la Malle des États-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, les jours, à SIX HEURES ET DEMIE, A. M., et se rendra au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à sept heures A. M.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Têche, et à livrer à la Nlle-Ibérie au St. Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Rélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateaux à vapeur pour toute la route.

Tout le fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

2 mai— CHS. A. WHITNEY & CO. Agents.

Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans.

QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'État suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1870		384,608 85
Primes d'incendie	305,675 92	
do de mer	40,112 62	
do de rivières	9,614 46	
		355,403 01
Montant en réserve pour risques non expirés	49,408 35	
Moins—Primes remboursées	4,460 35	
		55,868 20
Montant net des primes		299,537 81
Pertes payées		
Pertes par l'incendie	81,136 65	
de sur mer	15,493 73	
do sur les rivières	5,437 60	
	51,068 01	
Ré-Assurances	7,749 39	
Taxe et souscriptions	9,336 64	
Dépenses, intérêt en moins	16,482 83	
15 0/0 d'Escompte	29,571 79	
Montant en réserve pour pertes non réglées	5,000 00	
		129,208 51
Bénéfice net		75,201 60

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	120,000 00	
Effets	5,416 94	
Dû par comptes individuels	23,515 95	
Prêts sur garanties, sur demande	23,712 00	
Prêts sur hypothèque	65,344 07	
Bons de ville, consolidés, Bons d'État, Actions de Banque et autres valeurs	72,665 70	
Actions du Vallette Dry-Docks	4,000 00	
En caisse, en Banque et en Europe	62,668 20	437,787 66

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

(Signé) E. MAIER, Secrétaire.
D. MICHEL, Président.

Assermentés et signés, pardevant moi, ce 16 avril A. D. 1870.

(Signé) JOSEPH COHN, Not. Pub.

Le 16 du courant à une réunion des Directeurs, a été résolu qu'un dividende de $25 (vingt-cinq) par action est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président,
F. DEL BONDIO, Vice-Président,
E. MAIER, Secrétaire.

—Directeurs—

Fred. Del Bondio, A. Elmer Bader,
D. Michel, Thomas Schorr,
August Koenig, M. F. Kiampp,
H. Zuberbier, Chas. Bendix,
Louis Schwarz, Geo. Merz,
A. Marks, J. A. Blaffer,
J. J. Weckerling, J. F. Krantz,
S. Friedlander, W. Gohlenhow,
Charles Potthoff, F. M. Ziegler,
Philipp D. Mayer, P. W. Dielmann,
N. A. Baumgarden, R. F. Theurer,
J. Hassinger, A. Geisser.

17 avril—1an

Compagnie d'Assurance DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'État suivant de ses affaires

Primes de l'année expirée le 31 mars 1870:		
Incendie	$ 56,834 91	
Marine	13,281 51	
Rivières	120,564 21—$191,670 63	
Moins les risques non échus		14,220 00
Montant net des primes		$177,450 63
Payé Pertes par l'incendie	17,608 15	
Pertes sur mer	14,746 28	
Pertes sur les rivières	17,095 26	
	47,722 69	
Réduction (rebate)	31,091 98	
Réassurance	5,062 26	
Primes remboursées	609 62	
Taxes	8,618 34	
Casuel	1,352 54	
Loyer	4,545 42	
Dépenses, salaires, timbres, etc.	15,204 91	
	113,906 91	
En moins—profits et pertes	$22,888 79	
En moins, intérêt	8,246 67 — 31,114 86	94,871 96
Profits		$88,579 77
ACTIF.		
Billets pour actions	$534,225	
En moins, réduction de stock	314,000	220,225 00
Effets à recevoir, sur hypothèques et garantie		109,030 00
Meubles		3,466 95
Primes en voie de recouvrement	Net	19,796 81
En caisse		61,495 95
		$414,934 67

Nlle-Orléans, 31 mars 1870.

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

Assermentés et souscrit pardevant moi, notaire, aujourd'hui, 16 avril 1870.

EDWARD IVY, N. P.

Le 11 avril, à une réunion des Directeurs il a été résolu qu'un dividende de vingt pour cent par action fût déclaré et porté au crédit des billets pour actions.

J. H. OGLESBY, Président,
JOHN T. HARDIE, Vice-Président,
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

19 avril—1m

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ.

JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
R. S. SMITH, Assistant Secrétaire.
C. G. W. HATTON, Agent Général.
W. E. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS:

James J. O'Fallon, James H. Lucas,
L. A. Hatch, T. A. Russell,
A. M. Britton, James Lupe,
A. B. Garrison, J. M. Harney,
A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 3, Bâtisse Story,

AU PREMIER.

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE.

C. H. MOUTON, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
B. B. SIMMES, Secrétaire et Agent d'État.

MÉDECINS-INSPECTEURS:

J. N. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS EN LOUISIANE:

James Jackson, Octave Voorhies,
E. T. Merrick, F. M. Hatch,
Robert Hare, C. H. Mouton,
Thos. Fitzwilliam, R. S. Morse,
B. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.

2avril—ɛp

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun de la Nouvelle-Orléans, No 61, rue du Camp. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1870.

QUATORZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1869, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$121,588	
Sur les risques de mer	60,028	
Sur les risques des rivières	101,196	
	$282,814	
A ajouter — Risques non déterminés pour 1868	20,204	$303,075
A déduire — Risques non déterminés pour 1869	$1,311	
Primes rendues	1,882	56,143 73
Gains nets sur les primes de 1869		$262,934 67 avoir:
Pertes payées durant la même période, sur les risques d'incendie	$49,221	
Sur les risques de mer	19,622	
Sur les risques de rivière	23,000	$91,404
Taxes	$15,753	
Dépenses générales	$1,879	
Recompte par primes	23,731	
Réassurances	1,221	
Intérêt sur scrips	43,474	
Profits et pertes	29,657	$81,080 14
Moins le compte d'escompte et d'intérêts	86,360	179,916
Profit net		$113,019

La Compagnie possède l'actif suivant, ESTIMÉ A SA VALEUR LA PLUS FAIBLE DE LA PLACE, AU COMPTANT, SAVOIR:

Bons consolidés de la ville et bons de ville pour chemins de fer	[illegible]
10 bons de l'État	3,000 00
3 Bons de la Grande Loge de la Louisiane	3,000 00
4 Bons des Odd Fellows' Hall Association	4,000
3 Bons de New Orleans Turner's Association	[illegible]
Actions Union Bank of Louisiana	1,600 00
Mechanics' & Traders' Bank	12,350 00
Louisiana State Bank	2,400 00
Canal and Banking Company	3,450 00
New Orleans Gas Light Co.	5,600 00
Merchants' Bank	3,780 00
Citizens' Bank	373 00
Crescent City Bank	27,860 00
Prêts sur garantie	116,896 00
Prêts sur hypothèque	77,000 00
Billets à recevoir	35,000 00
Scrip d'autres compagnies d'assurance	6,697 37
Valeurs hors de cours	1,880 00
Coupons d'État et de ville non collectés	4,136 00
Primes en voie de collection	66,930 00
Argent comptant	29,655 34
	$[illegible]

L'état ci-dessus est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1870.

A. SHELLEY,
Deuxième Justice de Paix.
pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTÉRÊT sur les Certificats de Profits dus, aussi, TRENTE-TROIS ET UN TIERS POUR CENT sur la balance de Scrips de l'année 1861, à partir du deuxième lundi de février 1870. Et il a été de plus déclaré un Dividende de Scrip de QUATRE-VINGTS POUR CENT sur le montant des primes de participations pour l'année terminée le 31 décembre 1869, pour lequel des certificats seront émis à dater du 2 lundi de mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1870:

John G. Gaines, R. J. Hart,
J. C. Sloo, [illegible],
R. Sloo, [illegible] Wilson,
L. N. Marks, W. E. Seymour,
Chas. Macready, Rich'd S. Venables,
Richard Flower, Thos. Sloo.

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie de la Louisianne.

Directeurs.

J. M. Lapeyre, W. B. Mount,
John Davidson, L. B. Pothier,
H. Zuberbier, Wm McCulloch,
I. N. Marks, Wm Creevy,
L. F. Schmidt, T. K. Finlay,
Wm Cooper, Anthony Sambola,
W. S. Pike, Patrick Irwin,
David McCoard, John G. Sinnott,
I. Caulfield, C. Cavaroc,
Gerar l Suith, V. C. Nicholas.

Officiers.

JOHN DAVIDSON............ Président
W. S. PIKE................. Vice-Président
R. W. YOUNG................ Secrétaire
L. A. FOURNIER............. Trésorier

W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
N. C. FOLGER, Agent.
Bureau: No 129 rue Carondelet.
(Bâtisse Davidson.)

16 oct—1 an

VINGTIÈME ÉTAT ANNUEL
DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

NOUVELLE-ORLÉANS, 15 MAI 1869.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1869:

Primes d'incendie dans l'année	$321,886 82	
Primes de mer	86,277 04	
Primes de rivières	277,184 51	
		$705,697 54
Total net des primes		$528,816 86
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$65,332 41	
Pertes de mer, payées et évaluées	20,570 00	
Pertes sur les rivières, payées et évaluées	175,581	
Taxes payées	35,684 71	
Réassurance, escompte au lieu de scrip, intérêt de scrip de 1866, réduction d'actions de banques et autres actions, primes remboursées, dépenses générales, escompte en monnaie, etc., etc.	160,844 81	
Porté au fonds des dépenses casuelles	20,860 81	
		408,816
Bénéfice net		$120,000 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir	$36,301 00	
Prêts sur obligations et hypothèques	95,845 00—120,145 00	
En caisse	$33,864 19	
Prêts sur actions payables sur demande et équivalant au comptant	131,799 00—165,273 19	
Propriétés foncières	70,000 00	
Scrip d'autres compagnies	42,010 00	
Obligations de la ville consolidées	$30,000 00	
Obligations de la ville	26,530 00	
Actions de banques et autres actions, coût, $257,000 00	232,427 17—279,817 17	
Dû pour primes et en voie de recouvrement		31,388 00
		$850,447 00
La Compagnie a également des billets, actions et obligations suspendues s'élevant à	$574,631 00	
Montant de scrips forfaits	6,825 53	
En moins, intérêts sur scrips	23,520 94	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 mai 1869.

A. SHELLY,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer 6 pour cent d'intérêt, comptant, sur tous les certificats de scrip non encore payés et de payer 50 pour cent, comptant, sur l'émission de 1866 — porteurs le gaux des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juin prochain.

Ils ont également déclaré un dividende scrip de cinquante pour cent sur le montant net des primes qui peuvent participer, pour l'année expirée le 30 avril 1869 dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du premier lundi de juin prochain, sans la taxe du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président.
C. T. BUDDECKE, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thomas A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke, Samuel B. Newman,
P. H. Foley, J. J. Garrard,
A. G. Oiler, A. Thomson,
P. Simms, John Phelps,
A. Elmer Bader, K. H. Summers.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1870		$444,415 94
Savoir Primes d'incendie	$149,629 55	
Primes de mer	172,266 71	
Primes de rivière	122,578 68	
		$444,415 94
Primes non expirées, primes rentournées, ré-assurances et diminution sur primes		105,141 61
Montant net des primes		$339,274 33
Pertes par l'incendie	$61,280 11	
Pertes sur mer	33,730 16	
Pertes sur les rivières	63,174 52	
	$163,184 59	
Taxes	20,254 61	
Dépenses et profits et pertes	2,611 69	
Intérêts du scrip non encore payé	21,741 98	
		$203,171 17
Bénéfice net		$136,103 16

L'Actif de la Compagnie est comme suit, estimé aux plus bas prix du marché au comptant

Placé en bonds de la Ville et autres bonds	$46,000 00
actions de banque et autres actions	$1,014 00
propriétés foncières	24,000 00
scrip de compagnies d'assurance	16,000 00
Effets à recevoir, sur hypothèque	84,125 00
Effets à recevoir, sur garanties, etc.	54,107 00
Primes en voie de recouvrement	27,301 00
En caisse, sur place et en Europe	158,417 00
	$410,020 00

Ce qui précède est une copie exacte faite sur livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

État de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 mars 1870.

P. C. CUVELLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés, seront payés aux porteurs des dits certificats ou à leurs syndics, à partir du lundi 9 mai prochain.

Les certificats non encore payés de l'émission de 1861 seront rachetés et payés aux porteurs ou à leurs syndics, à partir du lundi 9 mai prochain, date à partir de laquelle tout intérêt cessera.

Il est déclaré un dividende de quarante pour cent sur le montant net des primes avant droit de participer et il sera émis des certificats pour le dit dividende à dater du premier lundi de juin prochain.

Par ordre des Directeurs,

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIÈRE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS

Charles Briggs, A. Lecourt,
Ant Carrière, Frank Williams,
Geo. A. Fosdick, Thomas Byrne,
R. Brugier, John Thornhill,
Chas. Lafitte, Jas. S. Waite,
P. Anderson, George Foster,
Alfred Kearny, Andrew Stewart,
A. Freiche, L. B. Pothier,
Geo. W. Dunbar, R. Pagge,
E. F. Stockmeyer, Rudolph Sieg,
Geo. W. Hynson, H. F. Given,
Arch'd Montgomery, W. Black,
Henry J. Vose, Geo. G. Garner,
E. Marquez, Thos. H. Hunt,
Chas. Weisbaar, Chs. Hosold,
A. B. Montgomery, O. Carrière,
R. S. Howard.

26 mars ɛp

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Michael McColgan.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,110. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, quatre mai 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, connu comme propriété de Batture dans l'îlet numéro Quatre A borné par les rues Lafayette, Girod, Delta et Front, désigné par le numéro Quinze du dit îlet, suivant plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 21 mai 1840, et déposé pour recours en l'étude de W. J. Castell, notaire public en cette ville.

Le dit terrain forme les angles des rues Delta, Girod et Front, et mesure vingt quatre pieds trois pouces de face aux rues Delta et Front, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et trois lignes entre lignes parallèles et face à la rue Girod.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans suivant acte au rapport du dit notaire W. J. Castell, en date du 31 août 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. L'acquéreur assumera le paiement de trois billets garantis par hypothèque sur ladite propriété, souscrite par le défendeur à son propre ordre, et par lui endossés, datés du 2 juin 1866, l'un de la somme de six cents piastres ($600 00), un autre de la somme de deux cents piastres ($250 00), et le troisième et dernier de la somme de cent piastres ($100 00), et payables à quatre ans de date, et portant intérêt au taux de six pour cent par an de la date jusqu'à échéance, et, après cette époque, au taux de huit pour cent jusqu'à parfait paiement. 20. Et la balance du prix d'adjudication, comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

22 avril—27,20—4,13,24 mai

RICHARDS VENABLES vs ANNA CLAYTON.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,291—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, quatorze mai, 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

La terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Félicité, Plaquemine ou Colisée et Chesnut.

Le dit terrain est désigné par le numéro cinq, suivant le plan général dressé par John Schubert, ingénieur civil, en mars 1856 et annexé à un acte au rapport de D. L. McKay, alors notaire public en cette ville, en date du 12 janvier 1857 et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Marie et trente deux pieds de largeur derrière, sur cent vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Chesnut, et cent vingt quatre pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne limitrophe du numéro quatre sur le plan général, et cent vingt sept pieds deux pouces et six lignes sur le côté opposé du côté de la rue Plaquemine ou du Colisée, sur la ligne limitrophe du numéro six sur le plan général. Le tout mesure anglaise.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, No 259 de la rue Ste-Marie, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite du demandeur suivant acte au rapport de James W. Breedlove, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 22 mars 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

12 avril—12 23 30—8 14 mai

J. K. CUCULLU vs AUG. COUTURIÉ.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, trente-un mai 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1° Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Vieille Levée, de la Douane, Bienville et de Chartres, désigné par la lettre A de l'îlet Notrente, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, arpenteur, daté du 6 décembre 1866, et déposé en l'étude de S. Magner, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure, mesure anglaise, vingt-huit pieds quatre lignes de face à la rue de la Levée, sur deux cent quarante pieds de profondeur du côté de la rue de la Douane, et deux cent quinze pieds un pouce de profondeur du côté de la rue Bienville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble, aussi, avec trois cent quarante-deux actions réduites à trois cent dix neuf (319) du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Cette propriété appartient au défendeur pour lui être échue en partage suivant acte passé entre lui et Amédé Couturié, au rapport de J. Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 17 mars 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, de la somme de cinq mille quatre cent soixante-douze piastres ($5,472 00), payable le premier mai 1871, et renouvelable conformément aux termes de la charte de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance du prix d'adjudication comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des États-Unis.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

30 avril—7,15,24,31 mai

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS,
104 CANAL STREET

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following

STATEMENT:

Premiums received during the year ending 31st May, 1869, including unearned premiums of the previous year		
On Fire Risks	$835,469 18	
On Marine Risks	203,767 96	
On River Risks	182,092 87	
Total Premiums		$1,221,328 53
Less Unearned Premiums		280,982 00
Net Earned Premiums 31st May, 1869		$940,346 53
Losses paid		
On Fire Risks	$299,669 06	
On Marine Risks	58,008 49	
On River Risks	79,461 11	
	$437,138 66	
Taxes	46,134 29	
Reinsurance and Return Premiums	38,045 32	
Profits and Loss and Expenses, less interest	67,677 28—589,015 32	
Profit		$401,350 90

The Company have the following assets:

Real Estate	$144,966 00
City Bonds	131,500 00
Bank and Railroad Stocks	36,456 00
Notes Secured by Mortgage	664,154 97
Notes Secured by Pledge	106,074 24
Bills Receivable	44,441 03
Premiums in Course of Collection	83,279 03
State Bonds	1,500 00
Scrip of Mutual Insurance Companies	12,708 00
Stock of Valette Dry Dock Company	19,800 00
of Levee Steam Press	2,350 00
of Marine Dry Dock and Shipyard Company	3,700 00
of Louisiana Equitable Life Insurance Company	250 00
of Merchant's Exchange	1,000 00
of New Orleans Lightering Co.	1,000 00
Mortgage Bonds of Grand Lodge of Louisiana	5,000 00
Mortgage Bonds of Turners' Association	2,000 00
Cash on Hand	219,882 22
Total assets	$1,489,808 47
Less	
Unclaimed Interest and Interest payable in July next on all outstanding Scrip of the Company	$101,975 75
Whole issue of Scrip of 1866 payable in July	118,000 00
Unearned Premiums 31st May, 1869	230,982 00 451,657 75
	$1,038,150 72

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn and subscribed Before me, this 4th day of June, 1869,

S. MAGNER,
Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 4th day of June, 1869, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FORTY PERCENT on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1869, for which certificates will be issued on and after the 1st day of August next. Also, to pay on and after the second Monday in July next the whole issue of Scrip of 1866, and Six per cent. interest on all outstanding Scrip of the Company.

DIRECTORS

P. Fourchy, David McCoard, L. F. Généres,
S. Z. Relf, D. A. Chaffraix, P. Maspero,
M. Puig, P. S. Wiltz, Jos Hoy,
Ch. Lafitte, J. J. Fernan

JOSEPH CORNIBÉ vs. ALEXANDRE COURTADE.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5,915. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, quatre de juin 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Catherine, Derbigny, Lapeyrouse et Laharpe, désigné par le numéro trois d'après un plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 11 novembre 1854, déposé sous le No 18 en l'étude de P. E. Théard, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue Lapeyrouse, trente-trois pieds sur la ligne de derrière, sur quatre-vingt neuf pieds de profondeur, sur la ligne limitrophe du No 4, et quatre-vingt-quinze pieds sur la ligne limitrophe du No 2.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

2° Une portion de terre située dans le même îlet contigué au terrain susdécrit, étant la moitié du lot désigné par le numéro Quatre, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, daté du 11 novembre 1854, déposé dans l'étude de E. Bouny, notaire public en cette ville. Le dit portion de terrain mesure seize pieds et quatre pouces de face à la rue Lapeyrouse, seize pieds six pouces de largeur sur la ligne de derrière, sur une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds cinq pouces sur un côté et quatre-vingt neuf pieds et cinq pouces de l'autre côté.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces propriétés appartiennent au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve Joseph H. Levie, suivant acte au rapport de J. Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 25 février 1868.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

4 mai—4,12,20,28 juin 4

VEUVE A. FERRETTAS ET AL vs DAME VEUVE S. PARMLY.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 2,291. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit mai 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

[illegible]

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 avril—8—13,23,28 mai

A EIMER BADER & CO vs la Dame MATHILDE FORTIER, veuve d'Edmond Fortier.

CINQUIÈME COUR DE District pour la paroisse d'Orléans. No 5,8. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit mai 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

[illegible]

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26avril—26 mai 12 22 mai

W. A. WINDHILL & GEORGE PALFREY vs MARIE TODD & MARGUERITE TODD, épouse de JAMES E. STEPHENS.

QUATRIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,962. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 28 mai 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26avril—4,12,20,28 mai

MICHAEL DALTON vs la Dame Veuve ELIZABETH VIGNA & GUSTAVE WEBER.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 9,000. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Harry T. Hays, ci-devant shérif, par lui transféré à Geo. W. Avery, ci-devant shérif, et par ce dernier à moi transféré, je procéderai le SAMEDI, vingt huit Mai 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain ou une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Carondelet, Poydras, Baronne et Lafayette, mesurant quatre vingt seize pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur, et s'étendant à la rue Baronne, vingt huit pieds, entre lignes parallèles, ou cent [illegible].

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 avril—27, 5,14, 21, 28 mai

HENRIETTE BODIN vs MARY F. CARTER.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 2,259—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, seize de mai 1870 à 11½ heures A. M. à mon entrepôt, No 74 rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un lot de meubles et d'effets transportés de la maison No 169, rue de la Douane, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

5 mai—4,8,11,13,15

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, toit feutre, enduit Asbestos, ciment Asbestos, peinture préservatrice, &c. Réparations et construction de maisons, de bateaux à vapeur. L'Asbestos est la seule composition qui résiste à la chaleur de ce climat. Il est à l'épreuve du feu et s'assure au même taux que les toits en ardoise. Venez l'examiner.

ZABLE & DALTON,
Agents en Louisiane.
Au No 112 de la rue Poydras.

27 juin—1an Mar J S

KOSKOO!

The Great Reputation

Which KOSKOO has attained in all parts of the country

As a Great and Good Medicine,

And the Large Number of Testimonials

which are constantly being received from Physicians, and persons who have BEEN CURED by its use, is CONCLUSIVE PROOF of its REMARKABLE VALUE.

As a Blood Purifier.

IT HAS NO EQUAL,

BEING POSITIVELY

The Most Powerful Vegetable Alterative yet Discovered.

DISEASES OF THE BLOOD.

"The life of the flesh is in the Blood," is a Scriptural maxim that science proves to be true. The people talk of bad blood, as the cause of many diseases, and like many popular opinions this of bad blood is founded in truth.

The symptoms of bad blood are usually quite plain: bad Digestion—causes imperfect nutrition, and consequently the circulation is feeble: the soft tissues lose their tone and elasticity: and the tongue becomes pale, broad, and frequently covered with a pasty, white coat. This condition soon shows itself in roughness of the skin, then in ERUPTIVE and ULCERATIVE diseases, and when long continued, results in serious lesions of the Brain, Liver, Lungs, or urinary apparatus. Much very much, suffering is caused by impure blood. It is estimated by some that one-fifth of the human family are affected with scrofula in some form.

When the Blood is pure you are not so liable to any disease. Many impurities of the Blood arise from impure diseases of large cities. Eradicate every impurity from the fountain of life, and good spirits, fair skin and vital strength will return to you.

KOSKOO!

AS A

LIVER INVIGORATOR!

STANDS UNRIVALLED.

Being the only KNOWN Medicine that EFFICIENTLY stimulates and CORRECTS the hepatic secretions and functional DERANGEMENTS of the LIVER WITHOUT DEBILITATING the system. While it acts freely upon the Liver instead of copious purging it gradually changes the discharges to a perfectly natural state.

SYMPTOMS OF LIVER COMPLAINT AND OF SOME OF THOSE DISEASES PRODUCED BY IT

A sallow or yellow color of the skin or yellowish brown spots on the face and other parts of the body, dullness and drowsiness, sometimes headache, bitter or bad taste in the mouth, internal heat, in many cases a dry, teasing cough, unsteady appetite, sometimes sour stomach, with a raising of the food, a bloated or full feeling about the stomach and sides, aggravating pains in the sides, back or breast, and about the shoulders, constipation of the bowels, piles, flatulence, coldness of the extremities, &c.

KOSKOO!

Is a remedy of *Wonderful Efficacy* in the *cure* of disease of the *Kidneys* and *Bladder*. In those *Affections it is as near a specific as any remedy can be*. It does it work *kindly, silently, and surely*. *The Relief which it affords is both certain and perceptible.*

DISEASES OF THE KIDNEYS AND BLADDER.

Persons unacquainted with the structure and functions of the Kidneys cannot estimate the *importance of their healthy action.*

Regular and sufficient action of the Kidneys is as important, nay, even more so, than regularity of the bowels. The Kidneys remove from the Blood those effete matters which, if permitted to remain, would speedily destroy life. A total suspension of the urinary discharges will occasion death from thirty six to forty eight hours.

When the Urine is voided in small quantities at the time or when there is a disposition to Urinate more frequently than natural, or when the Urine is high colored or scalding with weakness in the small of the back, it should not be trifled with or delayed, but Koskoo should be taken at once to remedy the difficulty, before a lesion of the organs takes place. Most of the diseases of the Bladder originate from those of the Kidneys, the Urine being imperfectly secreted in the Kidneys, proves irritating to the Bladder and Urinary passages. When we recollect that medicine never reaches the Kidneys except through the general circulation of the Blood, we see how necessary it is to keep the Fountain of Life Pure.

KOSKOO!

Meets with GREAT SUCCESS in the CURE of

Diseases of the Nervous System.

Almost nine-tenths of our people suffer from nervous exhaustion, and are, therefore, liable to its concomitant evils of mental depression, confused ideas, softening of the brain, insanity and complete breaking down of the general health. Thousands are suffering to-day with broken-down nervous systems, and, unfortunately, tobacco, alcohol, late hours, over-work (mental and physical), are causing diseases of the nervous system to increase at a fearful ratio.

The symptoms to which disease of the nervous system give rise, may be stated as follows: A dull, heavy feeling in the head, sometimes more or less severe pain or headache, Periodical Headache, Dizziness, Noises or Ringing in the Head, Confusion of Ideas, Temporary Loss of Memory, Dejection of Spirits, Starting during Sleep, Bad Dreams, Hesitation in Answering Questions, Dullness of Hearing, Twitching of the Face and Arms, etc., which, if not promptly treated, lead to Paralysis, Delirium Insanity, Impotency Appoplexy, etc., etc.

KOSKOO

Is NOT a secret quack rem FORMULAR around each bottle. Recommended by the best Physicians, eminent Divines, Editors, Druggists, Merchants, etc.

THE BEST AND

Most Popular Medicine in Use!

PREPARED ONLY BY

J. J. LAWRENCE, M. D.,

ORGANIC CHEMIST.

Laboratory and Office, No. 6 Main Street,

NORFOLK, VA.

Price—ONE DOLLAR per Bottle.

FOR SALE BY DRUGGISTS EVERYWHERE.

mh8l 6m

NEW ORLEANS DAILY BEE,

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, MAY 6.

RATES OF ADVERTISING:

Squares.	1 month	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	$12	$22	$30	$50	$75
Two	20	35	50	80	125
Three	28	48	70	120	175
Four	35	57	80	140	225
Five	40	68	105	170	275
Six	45	88	120	200	300
Seven	50	105	135	230	325
Eight	55	115	150	260	350
Nine	60	125	165	290	385
Ten	70	135	180	320	420
Eleven	75	145	195	350	509
Twelve	80	155	210	380	540
Thirteen	85	165	225	410	604
Fourteen	90	175	230	430	660
Fifteen	100	185	240	450	700
Thirty	175	230	400	750	1300

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING:

Squares.	1 month	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	$6	$10	$12	$20	$30
Two	9	16	20	30	50
Three	12	22	29	44	70
Four	15	27	35	55	90
Five	18	32	42	75	110
Ten	30	55	75	130	200
Fifteen	40	75	100	180	280
Thirty	70	130	180	300	450

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, FRIDAY, May 6, 1870.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Morgan, Talbot, for Indianola via Galveston, C. A. Whitney & co. Ship Helen Clinton, Spragne, for Havre, Dessaix Zerega & co. Ship Helena, Br. Bishop, for St Pierre, Master. Schr Charlotte, Pepper, for Pensacola, Master.

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship W. G. Hewes, Tripp, from Galveston and Indianola, C. A. Whitney & co. Steamship Matagorda, Hawthorn, from Sabine Pass, 1st. A. W. Hewes & co. Bark Ten City. Steamer Louise, Hopkins, from Mobile.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

[illegible]

— STEAMBOATS —

[illegible]

BELOW—COMING UP.

[illegible]

EXPORTS.

[illegible]

IMPORTS.

[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

[illegible]

N. O., JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.

[illegible]

Success the Test! Reward the Merit!

LOUISIANA PRODUCTION!

A NEW THING UNDER THE SUN AT LAST!

The Purest, Best and Greatest Remedy of the Age!

PRICE'S

CELEBRATED AROMATIC STOMACH AND TONIC BITTERS.

OUR TRADE MARK

For Family Use

I X L

THIS INVALUABLE PRODUCTION IS THE result of many years application, is by no means new to the proprietor and his friends, by whom and to whom it has been tested and found to be all that is claimed for it. [illegible] This Bitter is an unsurpassed STOMACHIC and tonic stimulating preparation. A more agreeable, healthy and palatable appetizer has never been offered to the public. The virtues of which have long since been established. Many materials compositions are harmless, and their introduction to the market is simply for the benefit of our own citizens. Their acknowledged excellence should give them preference over all others, as they are being sold at such prices as leave no profit to any one save the distant proprietor.

This wonderful vegetable restorative, since it has been before the public as a Tonic, October 1869, the quantity sold has been some 1800 boxes and in every instance given the greatest satisfaction. For dyspepsia, general debility, chills and fever, nervous affections, torpor of the liver, constipation of the bowels, fever and ague, and all choleric maladies, these Bitters will be found invaluable to all who desire a stimulating tonic and are particularly recommended to all persons traveling by land and sea. Wherever introduced it has become a standard article. It is the best and purest Tonic offered. As a tonic and cordial it has no equal among stomachics.

TRY BEFORE PURCHASING.

It will be given gratuitous. If not satisfactory to both consumer and dealer, the money refunded.

☞ Sold in New Orleans by Schmidt & Zeigler, John I. Adams & Co., Hartwell, Chambers & Sedberry, I. Bloom & Co., A. D. Grieff & Co., Schneider & Zuberbier, DeVan, Mason & Co., Stumberg & Co., L. Bloom, Shropshire Bros, Isaacson, Seixas & Co., Tate & Co., Smith & McKenna, and by grocers, druggists and dealers in general throughout the south.

JAS. W. PRICE & CO.,
Sole Proprietors,
Depot, 167 Poydras street.

feb11 3m eod

LIST OF VESSELS

MAY 6 1870.

Cleared or Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

[illegible]

BOSTON.

[illegible]

PHILADELPHIA.

[illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

BRISTOL, ENG.

[illegible]

NEWPORT WALES

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

BREMEN.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

MARSEILLES.

[illegible]

BARCELONA

[illegible]

CETTE.

[illegible]

RIO JANEIRO

[illegible]

VERA CRUZ.

[illegible]

MALAGA.

[illegible]

HONG KONG.

[illegible]

MAYAGUEZ.

[illegible]

MATANZAS.

[illegible]

New Orleans Mutual Insurance Company,

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending 31st December, 1869:

[illegible]

J. W. HINCKS, Secretary.
J. TUYES, President.

Sworn to and subscribed before me this 14th day of January, 1870.

W. J. CASTELL,
Notary Public.

[illegible]

DIRECTORS.

Geo. Urquhart, Ml. Payro,
A. Rochereau, W. T. Williams,
G. W. Babcock, Aug. Reichard,
T. R. Blanchard, F. Miltenberger,
W. Steven, W. B. Schmidt,
A. Dubiho, J. Tuyes.

Home Mutual Insurance Company of New Orleans.

EIGHTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869:

[illegible]

ALFRED MOULTON, President.
A. W. HUNT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, 1870.

A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees, at a meeting held this 17th day of January, 1870, unanimously adopted the following resolutions:

Resolved, That six per cent. interest on all outstanding certificates of profits and thirty per cent. of the year 1868 be paid to the legal holders [illegible] and after the 14th day of February [illegible] a dividend [illegible] cent on the net earned participating premiums for the year [illegible] certificates [illegible] on and after the 14th day of March next.

ALFRED MOULTON, President.
W. F. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNT, Secretary.

TRUSTEES.

A. Moulton, Archie Woods,
W. M. Irwin, E. K. Converse,
W. H. Mar[illegible], Wm Chambers,
H. Hare, Jno T. Moore,
B. M. Harrod, J. M. Allen,
Jno. Rogers, Edward Page.

Daniel & James D. Edwards,

Nos. 21, 23, 25 and 27 Delta St.,

—And—

Nos. 22, 24, 26 and 28 Front Street,

NEW ORLEANS, LOUISIANA.

Manufacturers of IMPROVED STEAM TRAINS FOR MAKING SUGAR,

and every description of

COPPER, BRASS, IRON, AND SHEET IRON WORK, BRASS COCKS, VALVES, STEAM WHISTLES, etc.

COPPER STILLS AND WORMS

for Grain and other Distilling

Dealers in

IRON PIPE AND FITTINGS of all sizes, STEAM and WATER PUMPS, STEAM and WATER GAUGES. Made and repaired, BRASS FOUNDING, FINISHING and PATTERN MAKING.

Repairing of all kinds done at short notice.

jel 1y